

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

<p>INSÉRIONS :</p> <p>Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames . . . . . 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS .</p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p> <p>POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	--	--

Monaco, le 19 Novembre 1878

## NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire a quitté Tanger, le 4 de ce mois, à bord du yacht *Hirondelle* pour faire une excursion sur les côtes d'Espagne.

S. A. S. est partie de Cadix avant-hier pour se rendre à Séville.

M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Reims est arrivé à Monaco le mercredi 13 de ce mois; M<sup>gr</sup> l'Evêque, qui était allé à sa rencontre à la gare, l'a amené au Palais dans une voiture de la cour. Presque aussitôt Sa Grandeur a été reçue par S. A. S. le Prince et par S. A. R. M<sup>me</sup> la Duchesse. Le soir, plusieurs membres du clergé ont été invités à dîner en son honneur.

Le lendemain, conduit par M<sup>gr</sup> l'Evêque, le Prélat a visité successivement avec le plus vif intérêt les grands appartements du Palais, les jardins, la promenade Saint-Martin et les principaux monuments de la ville; la nouvelle Cathédrale a particulièrement attiré l'attention de M<sup>gr</sup> Langenieux; il en a admiré les imposantes proportions, la pureté du style et la beauté du travail d'exécution.

M<sup>gr</sup> de Reims a repris le train partant pour Rome mercredi à 3 h. 1/2, après avoir fait une promenade en voiture à Monte Carlo, aux Moulins, à la Condamine et sur le boulevard Charles III et s'être ainsi bien rendu compte du développement prodigieux qui transforme la Principauté.

M<sup>gr</sup> Langenieux, encore jeune, est un des plus éminents Prélats de la France, si riche en grands évêques; de Tarbes, dont il fut évêque pendant une année seulement, sa piété, sa science, son talent de parole, sa connaissance des hommes et des choses, l'ont porté sur le siège métropolitain de Reims; c'est une nature fine, élevée et sympathique; son cœur surabonde de zèle et de charité. M<sup>gr</sup> de Reims a laissé de lui à Monaco la plus haute et la plus heureuse impression; il dit aussi, en quittant la Principauté, qu'il en emportait d'inoubliables souvenirs.

La fête de la Saint-Charles a été célébrée à Palerme, le 4 novembre, de la manière accoutumée.

Dès le matin, le pavillon de Monaco était arboré à l'hôtel du Consulat.

A 11 heures, M. le Duc de Brolo, Consul de la Principauté, se rendit en voiture de gala et en uniforme à l'église Saint-Charles, où M. le Chanoine

Vella célébra une messe solennelle, suivie d'un *Te Deum* chanté à grand orchestre.

Le panégyrique fut prononcé par le Père Perzi; l'assistance était considérable et l'on remarquait la présence de plusieurs Consuls étrangers, auxquels des places d'honneur avaient été réservées dans le chœur.

Le soir, le Consulat était brillamment illuminé.

S. G. M<sup>gr</sup> l'Evêque portait au doigt, le jour de son entrée solennelle, un anneau pastoral qui doit avoir ici son histoire.

C'est un bijou de haut prix, affectant la forme carrée dite: anneau de Charlemagne. Il se compose d'une magnifique émeraude taillée à facettes et enchassée dans une riche monture d'or aux plus délicates ciselures. Dix perles fines encadrent d'une lumière mate la pierre du chaton et font ressortir son brillant éclat. Une ravissante ornementation de fleurs et de feuilles symboliques couvre les diverses parties de l'anneau, et de gracieux émaux vert et or marient harmonieusement leurs douces teintes à la chaude couleur de l'émeraude.

Ce petit chef-d'œuvre a été dessiné et exécuté par l'éminent artiste de Lyon M. Armand Calliat, qui achève en ce moment la splendide chapelle de Sa Grandeur. D'une grande valeur au point de vue de la matière et du travail, il est plus précieux encore par son origine et sa destination.

Produit spontanément d'une souscription où l'obole du pauvre fraternise avec l'or du riche, il est le don de joyeux avènement de la Principauté à son premier Evêque, l'offrande symbolique des fidèles à leur Pasteur, le signe de leur mutuelle et indissoluble union. On lit, en effet, sur la partie inférieure de l'anneau ces mots gravés en émail rose: *Fidei signaculum!* une noble et touchante devise qui honore la population monégasque et à laquelle le cœur reconnaissant de son Evêque sera toujours fidèle.

S. A. R. le Prince Royal de Suède, voyageant incognito sous le nom de Comte Tuttgarn, accompagné de M. Hollermann, Maréchal de la cour, M. Printz-Kold, Chambellan, et M. de Littée-Hoolee, Lieutenant, est descendu vendredi dernier à l'hôtel de Paris.

S. A. R. a séjourné dans la Principauté le soir et la matinée du lendemain et a quitté Monte Carlo le samedi à 2 heures de l'après-midi, se rendant à Rome.

Le Prince Oscar-Gustave-Adolphe, Duc de Vermeland, est né le 16 juin 1858, au château de Drottningholm.

La coupole du théâtre du Casino est sur le point d'être achevée; on a commencé la construction des clochetons qui s'élèveront aux deux côtés du monument. Les travaux intérieurs et extérieurs sont poussés avec la plus grande activité.

M. Zlotnicki a fait don au Musée de Monaco de trois doubles écus d'argent à l'effigie des Princes Honoré II et Louis I<sup>er</sup>, ainsi que de trois monnaies de billon ou de cuivre, dont une de Louis I<sup>er</sup>, une d'Antoine I<sup>er</sup> et une d'Honoré III.

Les écus d'Honoré II, bien que se rapprochant beaucoup de ceux décrits M. le professeur Rossi dans son livre intitulé: *Monete dei Grimaldi, Principi di Monaco*, en diffèrent en quelques points. Ils ont le poids de 26 grammes 8 décigrammes et le diamètre de 43 millimètres.

Le premier, au millésime de 1650, ressemble à celui que reproduit M. Rossi sous le n° 10. Le revers est le même et porte la même signature: une rose. Mais le buste diffère un peu par la moustache et le dessin du col et de la cuirasse.

Le second, qui porte la date de 1653, présente beaucoup d'analogie avec la figure 11 de l'ouvrage précité. Le buste diffère aussi par la moustache et le dessin du col et du manteau.

L'écu de Louis I<sup>er</sup> est d'une remarquable conservation et n'est pas décrit par M. Rossi. Il date de l'année même où fut publiée l'ordonnance établissant la division de la livre en vingt sols, composés chacun de douze deniers, — un an avant l'entrée en fonctions du commissaire des monnaies François Gastaldi. La pièce est du poids de 26 grammes 8 décigrammes et du diamètre de 40 millimètres. La face représente le buste à droite du jeune Prince, la cuirasse recouverte par les plis d'une cravate de dentelle et d'un manteau agrafé sur l'épaule, les cheveux longs et abondants, avec la légende ordinaire, dans laquelle est intercalée la signature: une étoile évidée à six rayons placée après le G. Le revers est semblable à celui des autres écus de Louis I<sup>er</sup>.

La piécette de ce Prince (1693) porte le buste avec la perruque à la Louis XIV et l'aile traversée d'un bâton dans la légende. Le revers est semblable à la figure n° 27 donnée par M. Rossi.

La pièce de 8 deniers d'Antoine I<sup>er</sup> est celle décrite sous le n° 39 par M. Rossi. Elle est bien conservée.

La piécette d'Honoré III porte à la face le buste cuirassé et mantelé du jeune Prince, avec la légende: *Honoratus III. D. G. Pr. Monæci*. Le revers porte les quatre H couronnés cantonnés de fuseaux, avec la légende: *Auxilium meum a Domino*. 1735.

Nous avons, dans notre dernier numéro, publié le programme officiel des courses de Nice. Aujourd'hui, les journaux de cette ville nous font connaître les dates de ces courses. Elles sont fixées: la première, *Prix de Monaco*, au lundi 20 janvier 1879; la deuxième, *Prix de Monte Carlo*, au jeudi 23 janvier, et la troisième, *Grand Prix de Nice*, au dimanche 26 janvier.

Nous commençons aujourd'hui la publication du Rapport de M. le Commissaire délégué à l'Exposition Universelle de Paris sur l'exposition de la Principauté.

Ce document, dont l'importance n'échappera à aucun de nos lecteurs, constate la part brillante prise par l'exposition de Monaco dans ce grand tournoi pacifique des nations civilisées. Déjà, en 1873, la Principauté, exposant pour la première fois, a obtenu dix médailles à Vienne. Ce succès devait être dépassé, et, grâce aux encouragements prodigués par le Prince Charles III et à l'activité déployée par la Commission déléguée à l'Exposition de Paris, le résultat a été tel qu'il était permis de l'espérer après de si louables efforts: treize médailles sont venues affirmer la vitalité de notre pays et ses progrès croissants sous les rapports artistique et industriel.

Rappelons que la Commission de l'Exposition de Monaco était composée de MM. le Marquis de Mausabré-Beufvier, Commissaire Général, Antoine Bertora, Commissaire, et Edmond Blanc, Commissaire-Adjoint.

#### RAPPORT

La participation de la Principauté à l'Exposition Universelle de 1878, due à l'auguste initiative de Son Altesse Sérénissime, a été, pour l'industrie monégasque, une occasion de nouveaux succès.

A Paris, comme à Vienne en 1873, le Jury international, appréciant avec bienveillance les efforts faits, les progrès accomplis depuis un petit nombre d'années, a décerné aux Exposants de la Principauté un nombre de récompenses relativement considérable:

Une médaille d'or, neuf d'argent, trois de bronze.

Le mérite de ces succès doit tout d'abord revenir au Prince, dont l'auguste protection n'a jamais fait défaut aux entreprises ayant en vue le bien du pays, puis aux personnes qui, dans un but avant tout philanthropique, ont consacré leurs soins et leurs capitaux à la création d'industries nouvelles, et enfin aux collaborateurs qui, à des titres divers, ont concouru à la fabrication des produits exposés.

#### LE PAVILLON

Cet élégant édifice a été construit d'après les plans et par les soins de M. Ernest Janty, architecte d'un talent sérieux, qui s'était déjà distingué dans l'édification du pavillon de l'Exposition de Vienne. On a beaucoup loué les qualités dont M. Janty a fait preuve dans l'ornementation de cet édifice, conçu dans le style de la Renaissance italienne et dont certains détails rappellent l'architecture du Palais des Princes de Monaco.

Cet édifice, dont le plan est à peu près celui d'une croix latine, est surmonté d'un belvédère orné de

vitreaux polychromes et sur lequel flottent les couleurs de la Principauté.

Un spacieux vestibule couvert, auquel on arrive par un large escalier de marbre, précède l'entrée principale. A l'intérieur, autour d'un bassin circulaire central, dont les gerbes jaillissantes se perdent dans le feuillage d'un magnifique latanier, qui en occupe le milieu, s'ouvrent de larges baies reposant sur de légers pilastres et formant trois portiques qui donnent accès à deux galeries latérales, ainsi qu'à une abside éclairée par des vitreaux polychromes, dans laquelle se trouve le modèle de la Cathédrale de Monaco.

Les peintures décoratives, sur fond d'or, empruntées aux productions naturelles de la Principauté, s'harmonisent bien avec les objets exposés. Cette décoration est complétée par des draperies en velours rouge sombre qui font avantageusement ressortir les objets exposés.

Dans la rue des Nations, la Principauté est représentée par une reproduction exacte de la porte d'honneur du Palais de Monaco.

#### LES PRODUITS EXPOSÉS

D'après le classement officiel adopté par la Commission Générale de l'Exposition, ces produits ont été distribués en quinze classes, subdivisions de groupes principaux.

#### PREMIER GROUPE

##### Œuvres d'Art.

Dans la Classe 1<sup>re</sup>, peinture à l'huile, nous devons citer un remarquable portrait de S. A. S. la Princesse Mère, par M<sup>me</sup> Verroust.

Dans la Classe 2, peintures diverses et dessins, nous signalerons une grande aquarelle de M. Marsang, Vue panoramique de la Principauté prise de la mer, et des aquarelles de M. Contini, reproduisant avec un grand charme de coloris des Vues de Monaco.

Dans une autre classe, une magnifique collection de photographies par M. Deroux complète la représentation artistique des sites pittoresques de la Principauté.

La Sculpture appartient à la Classe 3; M. Mathieu Meusnier a exposé un fort beau buste en bronze de S. A. S. le Prince Charles III, supporté par une gaine Louis XIV, en pierre polie de la Turbie, avec ornements en bronze doré.

Citons aussi un buste de S. A. S. le Prince Albert, en marbre de Carrare, par M. Colonna Cesari.

#### DEUXIÈME GROUPE

##### Matériel et procédés des Arts Libéraux

Une seule classe de ce groupe était représentée dans l'Exposition de la Principauté, la Classe IX, qui comprend l'Imprimerie et la Librairie.

Les diverses publications exposées, portant des dates différentes, témoignent des progrès accomplis à Monaco, depuis quelques années, par l'art de l'Imprimerie. L'élégance des types, les soins apportés au tirage, la correction des textes constituent des améliorations importantes et permettent de comparer l'Imprimerie de Monaco, au moins par la qualité du travail, aux meilleurs établissements des contrées voisines.

La Librairie monégasque ne compte encore qu'un petit nombre d'ouvrages, mais de choix. Leur appréciation dépasserait le cadre de ce rapport; néanmoins, nous devons mentionner:

1° *Les Institutions et les Lois de la Principauté*

de Monaco, par M. Paul Schæffer, qui a traité ce sujet important avec une réelle compétence.

2° *Le Code Pénal, le Code d'Instruction criminelle et le Code de Commerce*, qui appartiennent à une refonte des Lois de la Principauté, ainsi que l'*Ordonnance sur les Consulats*.

3° Les *Annuaire de la Principauté* pour les années 1877 et 1878, excellente publication, aussi utile aux Monégasques, à cause des documents officiels qu'elle renferme, qu'aux étrangers par les renseignements intéressants qu'elle leur fournit.

4° Le *Catalogue des Peintures du Palais de Monaco*, donnant la liste des peintures exécutées ou restaurées par les ordres de Son Altesse Sérénissime et des œuvres d'art qui se trouvent dans le Palais du Prince.

5° Et trois ouvrages:

*Lettres à un curieux de curiosités,*

*Notes d'un curieux sur les tapisseries de haute ou basse lisse,*

*Notes d'un curieux sur différents sujets d'histoire d'art et de littérature,*

Ces trois ouvrages, d'une irréprochable exécution typographique, témoignent d'une profonde érudition sur les matières de la curiosité, d'un goût délicat, et rappellent, par un style élégant et facile, les aimables causeurs du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le seul reproche dont nous puissions nous faire l'écho est d'avoir tiré à trop petit nombre. La première édition a été aussitôt épuisée que parue, et aujourd'hui le prix des exemplaires vendus est en hausse marquée; c'est là le meilleur *critérium* d'un succès de bon aloi.

Une médaille de bronze a été décernée à l'Imprimerie de Monaco.

#### TROISIÈME GROUPE

##### Mobilier et Accessoires

La Classe 20, consacrée à la Céramique, est représentée par de nombreux spécimens qu'exposait la Société Industrielle et Artistique de Monaco.

Depuis l'Exposition de Vienne, de sérieux efforts ont été faits et d'importantes améliorations réalisées dans cette branche d'industrie locale.

Une plus grande variété de modèles, une meilleure composition des pâtes, un souci constant de l'élégance des formes et de l'harmonie des couleurs, des émaux plus purs, de nouveaux éléments décoratifs introduits dans la fabrication, ont permis aux productions céramiques de la Principauté de tenir un rang honorable parmi les établissements similaires de France et d'Italie.

Citons en première ligne une très intéressante collection de médaillons en terre polychrome biscuitée, représentant, d'après des documents authentiques qui appartiennent à la Famille régnante, les traits de dix Souverains de la Principauté, depuis Honoré I<sup>er</sup>, dont le règne commence en 1534, jusqu'à Florestan I<sup>er</sup>.

Deux statues, également en terre polychrome, celle de Henri IV enfant et la nymphe Salmacis, reproductions de deux œuvres célèbres du baron Bosio, rappellent que ce grand artiste né à Monaco, en 1767, est un enfant de la Principauté.

M. Sellier, ancien grand prix de Rome, avec cette ampleur lumineuse qui est la marque de son talent, a dessiné à la sanguine, par des procédés spéciaux, sur des médaillons en terre, les portraits de S. M la Reine d'Italie, de S. A. S. le Prince Albert, de M<sup>me</sup> la Princesse Louise Radziwill et les deux figures d'Hercule, le patron païen de Portus-Herculis, et de

sainte Dévote, la vierge-martyre, patronne chrétienne de Monaco.

Parmi les produits céramiques de la Poterie artistique qui nous semblent les plus dignes de mention, nous signalerons encore un service à thé en terre biscuitée, composé de seize pièces, chacune d'un décor différent, mais toujours emprunté à la flore du pays. Cette pièce capitale présentait, par sa grande dimension et sa légèreté, des difficultés d'exécution qui ont exigé, de la part de l'artiste qui l'a conçue et modelée, une habileté peu commune et tout à la fois beaucoup de goût et d'imagination.

Une gracieuse composition, la *Jeune Fille à la fontaine*, un élégant plateau supporté par un lion héraldique méritent aussi d'être cités.

Une collection aussi nombreuse que variée de plats artistiques émaillés au grand feu appelle aussi notre attention.

Quelques-uns, exécutés dans le sentiment des anciennes majoliques, rehaussés de reflets métalliques, et dont les sujets sont pour la plupart empruntés à la Mythologie, rappellent heureusement, par le dessin et le coloris, ces œuvres dont l'Italie s'enorgueillit encore et qui sont si recherchées par les collectionneurs.

D'intelligents artistes ont, dans un sentiment plus moderne, exécuté des paysages des Alpes-Maritimes et des marines qui sont loin d'être sans valeur. Bertall, le spirituel caricaturiste, s'est lui-même improvisé céramiste et a peint un certain nombre de fantaisies humoristiques dont la liberté d'allure n'exclut ni la science du dessin ni l'entente du coloris.

Le genre des poteries imitant des objets de vannerie ou des vases lissés, qui est plus spécial à la céramique monégasque, a reçu de notables améliorations, et l'on a pu constater un progrès réel sur les essais, cependant très appréciés, qui avaient figuré à l'Exposition de Vienne.

Il faudrait encore mentionner beaucoup de modèles nouveaux, tels que la Cloche de baptême, la Cruche cassée, d'après le tableau de Greuze, des vases de forme étrusque, de forme ballon; d'autres supportés par des sirènes ou par des nègres, des cache-pots très variés, des corbeilles rustiques, des gourdes, des alcarazas de toutes les formes et de toutes les dimensions, qui témoignent de l'activité de la fabrication.

Avec la Classe 28, nous aborderons l'industrie de la Parfumerie représentée par le Laboratoire de Monte-Carlo, qui appartient également à la Société Industrielle et Artistique de Monaco.

Les produits du Laboratoire n'ont pas seulement été très appréciés par le Jury, la presse scientifique a été unanime à reconnaître l'importance de ses découvertes, et, malgré le voisinage immédiat des parfumeries française et anglaise, la faveur du public ne s'est pas ralentie pendant toute la durée de l'Exposition.

Une classification, qui se produisait pour la première fois dans les expositions, avait attribué une partie de ces produits à la Classe 47 (Produits chimiques et pharmaceutiques); mais nous les examinerons dans l'ordre que leur avait primitivement assigné le *Catalogue* de la Principauté.

En premier lieu, nous devons citer, dans les matières premières servant à la parfumerie, des produits nouveaux dont l'importance a été reconnue par les savants chargés de les apprécier.

Le principe odorant de l'iris, isolé du rhizome de cette plante par des procédés spéciaux, offre cet avantage de contenir, sous un très petit volume, le principe suave de l'iris, sans en avoir conservé l'âcreté.

Il permet, en outre, d'obtenir une teinture incolore, ce qui est très recherché dans l'industrie de la parfumerie, surtout pour la fabrication des extraits pour le mouchoir.

Le Laboratoire de Monte Carlo est également parvenu à isoler le principe odorant du musc, obtenant ainsi un produit qui revient à près de cent mille francs le kilogramme et dont l'emploi peut néanmoins être industriellement recommandé, car telle est sa puissance odorante, que moins d'un gramme peut donner un litre de teinture suffisamment forte, très suave et de plus incolore.

Parmi ces produits nouveaux, nous signalerons l'essence concrète de fleurs d'oranger comme un de ceux qui peuvent avoir les applications les plus variées. Elle reproduit exactement l'odeur suave de la fleur, ce qui la différencie du néroli. Les industries du parfumeur, du confiseur et du liquoriste pourraient utiliser avec avantage ce produit.

L'essence concrète de la cassie, d'un égal mérite au point de vue scientifique, n'apporte à l'industrie qu'un élément de peu d'importance et dont l'application se limite aux corps gras de la parfumerie.

Plusieurs extraits de fleurs: *violette, jasmin, rose, héliotrope, tubéreuse, cassie, fleurs d'oranger*, etc., ont été obtenus par des procédés spéciaux qui suppriment totalement l'odeur de graisse, qui subsiste presque toujours dans les extraits de commerce, et laissent aux parfums toute leur finesse et toute leur fraîcheur.

Le Laboratoire a aussi exposé des bouquets ou extraits pour le mouchoir, dont la supériorité tient à l'emploi de matières absolument pures, combinées entre elles suivant des lois harmoniques trouvées empiriquement dans l'origine, et confirmées plus tard par une théorie qu'il serait trop long de développer.

Des essences extraites directement de fleurs, cultivées pour la plupart dans la Principauté, ont été exposées pour la pureté du produit.

L'eau de Cologne que présente la Société Industrielle et Artistique de Monaco, doit son incontestable supériorité à l'emploi de matières premières de choix, à la formule adoptée pour sa composition, aux soins minutieux apportés aux détails multipliés de sa fabrication: rectification des alcools de Montpellier, pour les épurer et en élever le titre; traitement des plantes et fleurs de la contrée, afin d'obtenir des essences dont l'absolue pureté puisse être garantie; distillation des essences et des alcools combinés en des proportions déterminées, telles sont les opérations qui précèdent l'introduction dans des congés de grande capacité des produits ainsi obtenus et dont le mélange constituera désormais l'*eau de Cologne*.

L'eau de Balsamo, nouveau produit de parfumerie, possède, employée pure soit en friction, soit en inhalation, une action anti-névralgique très marquée.

La dermophilia est aussi une composition récente qui, ainsi que l'indique son nom, a pour propriété d'adoucir la peau et de la préserver des influences atmosphériques. Enfin, l'eau d'iris est encore une eau de toilette nouvelle, à l'aide du produit odorant cité précédemment et qui se recommande par sa suavité.

Des autres produits de parfumerie du Laboratoire de Monte Carlo, nous ne saurions que répéter ce qui a été dit dans le Rapport sur l'Exposition de Vienne. *L'eau-de-vie de Lavande, l'eau de toilette, le vinaigre de toilette, l'eau de verveine, la poudre et l'elixir dentifrices, l'eau de roses, l'eau de fleurs*

*d'oranger*, sont d'excellents produits, fabriqués avec le plus grand soin et à l'aide des matières premières les plus pures.

(A suivre.)

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes.** — On annonce la mort de M. Amouretti, médecin principal de la marine, qui vient de succomber au Sénégal à l'épidémie de la fièvre jaune, victime de son dévouement.

— A partir du 15 courant, les heures de départ des trains de Cannes à Grasse et de Grasse à Cannes ont été modifiées de la manière suivante:

Départs de Cannes: 7 h. 30 matin; — 1 h. 20 — 3 h. 55 — 10 h. 15 soir.

Départs de Grasse: 8 h. 12 matin; — 1 h. 58 — 4 h. 33 — 10 h. 53 soir.

**Nice.** — On annonce l'arrivée à Nice de M. Félix Fiorentino, le fils du célèbre critique musical qui a enrichi la langue française d'une excellente traduction en prose de la *Divine Comédie*.

M. Félix Fiorentino, auteur dramatique de talent, vient de faire recevoir, au théâtre de la Porte-Saint-Martin de Paris, un drame, l'*Usurier de Marseille*, qui sera représenté dans le courant de l'hiver. Il passera dans cette ville la plus grande partie de la saison.

— On annonce également le maestro Jacques Offenbach, M. et M<sup>me</sup> Victorien Sardou et le spirituel chansonnier Nadaud.

— Deux décès à enregistrer cette semaine à Nice, celui de M. Félix-François Féraud, père de M. le commandant L. Féraud, président de la Société humanitaire des Chevaliers-Sauveteurs; et celui de M<sup>me</sup> Anna Natta, veuve de M. Pierre Lacroix, ex-consul d'Angleterre et de Hanovre.

**Sanremo.** — M. le baron de Lapeyrouse, vice-consul de France en notre ville, vient d'être appelé, par le gouvernement français, à remplir les fonctions de consul à Porto-Ricco, dans les Antilles espagnoles.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Voici le temps des almanachs pour les vitrines des libraires et des vaudevilles — revues pour les théâtres. Si notre génération ne sait pas le quantième du mois où elle s'agit, ce ne sera pas faute de calendriers: jamais on n'en a tant vu, de tous formats, de toutes couleurs, sur tous prétextes, théâtraux, politiques, religieux, scientifiques, artistiques, que sais-je? La plupart des grands journaux publient leur almanach spécial, formé d'un choix des articles qu'ils ont fait paraître durant l'année; chaque profession a son almanach attitré, depuis les médecins jusqu'aux modistes, les militaires jusqu'aux parfumeurs. C'est une épidémie, une rage!... Les revues de l'année ne se pressent pas, de leur côté, moins nombreuses sur les planches des théâtres, achalandant le public avec leurs couplets égrillardes, leurs allusions plus ou moins piquantes, leurs costumes pailletés et courts de jupes. Les *Variétés* ont commencé le défilé avec la *Revue des... Variétés*, un titre qui, comme vous voyez, n'a pas demandé de grands frais d'imagination. La pièce a paru longue et réclame des coupures. Il y a cependant quelques scènes fort amusantes, de jolis décors et un bataillon de femmes peu sévères sur l'échancrure des corsages. M<sup>me</sup> Céline Chaumont a eu les honneurs de la soirée dans un de ces monologues qu'elle dit avec tant de finesse et d'esprit.

Le monde des clubs a été vivement ému, cette semaine, par les exploits d'un Grec qui aimait trop à avoir le Roi en main. A cette occasion, j'ai voulu savoir l'origine de cette appellation de *Grecs* donnée aux correcteurs attitrés du sort, et j'ai pu constater qu'elle remonte bien plus loin qu'on ne le suppose généralement. Dans un petit pamphlet du marquis de Pelleport, portant la date de 1783, et intitulé: *les Petits sœurs et les Nuits de l'hôtel de Bouillon*, est raconté,

sous forme de dialogue, comment M. de Castries tomba dans les rets de M<sup>me</sup> de Bouillon, non sans quelque dommage pour ses épargnes. Etant à jouer, la dame s'empara sans façon de la bourse de M. de Castries. Ce qui fait dire au pamphlet: l'impromptu est d'un Grec rare!...

Comme je vous l'avais fait pressentir, M. Taine a été élu sans difficulté à l'Académie Française pour le fauteuil de M. de Loménie. L'auteur des *Origines de la Révolution française* a reçu la nouvelle de son élection à Menthon, sur les bords du lac d'Annecy, où il possède une propriété qu'il habite six mois de l'année. M. le duc d'Audiffret-Pasquier se met sur les rangs pour succéder, au Palais Mazarin, à M<sup>re</sup> Dupanloup, et son élection paraît dès maintenant à peu près assurée. Ainsi, M. d'Audiffret aura hérité non-seulement du titre de duc du chancelier Pasquier, mais encore du titre académique de celui-ci.

Les princes étrangers désertent à l'envi Paris boueux, pluvieux et glacé. Le prince royal de Suède est parti pour Pau, qui lui rappelle tant de souvenirs de famille, et vous le verrez probablement à Monaco, où il avait annoncé à Paris l'intention de faire une excursion. La jeune et sympathique Altesse Royale va faire un voyage en Italie. Le grand-duc et la grande-duchesse de Saxe-Weimar sont retournés dans leurs Etats et le prince d'Oldenbourg est en route pour le Midi. Seul le prince Léopold de Saxe-Cobourg va résider encore quelque temps avec son fils dans son hôtel de la rue Pergolèse. De là, il ira à Gotha pour y faire de grandes chasses, auxquelles il a convié plusieurs de ses amis de Paris.

Le maréchal de Mac-Mahon, à qui la commission de l'Exposition de Chine a offert le pavillon chinois si admiré au Trocadéro, va faire transporter ce pavillon dans le parc de son château de Laforêt, la résidence favorite du maréchal. La plupart des autres pavillons étrangers seront acquis par des particuliers. Le Champ-de-Mars et le Trocadéro ne sont plus qu'un vaste terrain de démolition et d'emballage.

La question des destinées de l'Opéra est à l'ordre du jour. Le privilège de M. Halanzier expirant en 1879. Les compétitions à la succession du directeur de notre première scène lyrique se dressent de toutes parts, et l'on n'entend parler que de combinaisons plus ou moins fantaisistes. Les journaux annonçaient, cette semaine, que les membres du *Jockey-Club* devaient tenir une grande réunion à l'effet de jeter les bases d'une société financière au capital de trois à quatre millions, qui prendrait en adjudication l'administration du Grand-Opéra. Le *Voltaire* allait même jusqu'à désigner M. Grand'homme, l'honorable gérant du *Jockey-Club*, comme directeur futur de l'Opéra pour le compte du cercle de la rue Scribe. Pour colporter une telle nouvelle, il faut que la presse se fasse une bien fautive idée d'un cercle en général et du *Jockey-Club* en particulier. Un des articles des statuts de ce cercle interdit jusqu'à la proposition de faire participer le club à une souscription quelconque, fût-ce la plus philanthropique du monde, à plus forte raison de prendre part à une affaire complètement en dehors du but spécial pour lequel le cercle a été fondé. Tenez donc pour parfaitement illusoire toutes les combinaisons mises en circulation dans ce sens, et croyez jusqu'à nouvel ordre que le plus chanceux des successeurs de M. Halanzier est encore..... M. Halanzier.

Vous savez la vogue obtenue, cette année, pour la parure des femmes par les bijoux orientaux. Exploitant cette faveur, depuis quelque temps des voyageurs arrivant de Constantinople apportent à Paris des bijoux d'or d'une dimension peu commune qui sont offerts aux amateurs comme des antiques de la plus grande valeur, recueillis dans les tombes de l'Asie.

On nous montrait, ces jours-ci, des anneaux énormes incrustés de pierres gravées et chargés d'inscriptions en grec, en arabe, en persan. L'un d'eux était donné comme la bague d'un ancien roi de Perse, et portait les signes de la souveraineté antique.

Naturellement, des bijoux d'or d'une si illustre origine ne sont pas offerts au poids, et c'est contre une jolie collection de billets de mille francs qu'on demande à les échanger.

Le fabricant levantin qui travaille dans ces antiquités emploie de l'or très pur, ce qui donne à ses

produits cet aspect consciencieux et vénérable que les amateurs sont habitués à trouver dans les véritables antiques. Aussi plus d'un y a-t-il été pris et est-il nécessaire de tenir le public en garde contre l'industrie trop ingénieuse des orfèvres de Stamboul.

Il est probable que, cet hiver, ces industriels voudront exploiter le littoral méditerranéen, et voilà pourquoi je crois devoir vous dire: *beware of pick-pockets*...

Il paraît que quelques députés auraient grande envie de faire pièce à dame finance, et de rogner un peu ses privilèges et immunités. On songerait à étendre le nombre des agents de change, sinon à proclamer encore leur liberté complète. Personnellement, j'estime que la mesure serait mauvaise: l'extension du nombre des charges devant fatalement ruiner la solidarité qui existe entre elles, et qui est une si essentielle garantie pour les intérêts du public; mais là n'est point la question.

On part de ce point qu'une charge d'agent de change valait, en 1816, 79,000 francs. En 1830, la valeur en avait été portée à 300,000 francs. En 1846, à 800,000 fr.; dans les premières années de l'Empire, à 1,300,000 fr. Aujourd'hui encore, malgré les bouleversements subis par la France, chacune des charges est évaluée en moyenne à un million au bas mot.

Or, on se met à dire que les agents de change créés en petit nombre doivent être augmentés, parce que la masse de la ville de Paris sur laquelle ils opèrent a pris, par suite de l'annexion des communes suburbaines, de la création et de la construction de quartiers neufs, un accroissement hors de proportion avec leur nombre.

Et voilà toute une thèse à enfourcher pour nos parlementaires en quête d'un dada.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

M. Jean Aicard, qui prépare le prologue d'inauguration du théâtre de Monte Carlo, que dira M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt, vient de publier chez l'éditeur Charpentier une édition définitive de ses *Poèmes de Provence*, naguère couronnés par l'Académie Française. Cette édition est accrue de plusieurs pièces inédites, qui ne sont pas moins remarquables que leurs aînées. Signalons les *Glaneuses de la Camargue*, le *Centaure*, la *Première pierre*, un beau sonnet de Sully Prudhomme adressé à l'auteur, et qui contient un éclatant hommage au talent si vivant de Jean Aicard. Pour M. Aicard, la Provence commence aux frontières de l'Italie et finit à Avignon. Son volume l'exprime dans ses coutumes, ses travaux champêtres et dans ses merveilleux paysages, qui sont les nôtres.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 17 Novembre 1878

GOLFE JUAN. b. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornero, sable.  
 ID. b. *Alexandre*, id., c. Gabriel, id.  
 ID. b. *Charles*, id., c. Allègre, id.  
 ID. b. *la Fortune*, id., c. Moute, id.  
 NICE. b. *St-Joseph*, id., c. Schiaffino, fûts vides.  
 MENTON. b.-g. *le Zéphir*, id., c. Fornari, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sable.

ID. b. *l'Eclairer*, id., c. Fochon, id.  
 ST-TROPEZ. b. *la Paix*, id., c. Davin, bois.

Départs du 11 au 17 Novembre 1878

GOLFE JUAN. b. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornero, sur lest.  
 ID. b. *Alexandre*, id., c. Gabriel, id.  
 ID. b. *Charles*, id., c. Allègre, id.  
 ID. b. *la Fortune*, id., c. Moute, id.  
 BASTIA. b. *St-Joseph*, id., c. Schiaffino, fûts vides.  
 ST-TROPEZ. b.-g. *le Zéphir*, id., c. Fornari, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sur lest.  
 ID. b. *l'Eclairer*, id., c. Fochon, id.  
 ANTIBES. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.  
 VILLEFRANCHE. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id.

DENTISTRY in all its BRANCHES

M. ASH, Villa de la Riva, Condamine. — MONACO

M. ASH, represented at NICE, since 1869, a celebrated

AMERICAN DENTIST

M. CARLO PIAZZA, chirurgien-dentiste, qui, depuis le mois d'avril, avait ouvert provisoirement un Cabinet de dentiste à l'hôtel des Etrangers, a l'honneur de prévenir sa clientèle et tous les habitants de la Principauté qu'il vient de s'établir définitivement maison KLÉGER, rue Florestine (angle de la rue Antoinette), à la Condamine. — Son Cabinet est ouvert tous les jours, du matin au soir.

M<sup>me</sup> ASÉ INSTITUTRICE. — Leçons d'Italien et de Français. — English Spoken.

Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

UNE INSTITUTRICE FRANÇAISE désire donner des leçons à domicile. S'adresser au bureau du journal.

LEÇONS DE PIANO. — M<sup>lle</sup> BABEL

Villa Rouderon, aux Moulins.

Une demoiselle suisse parlant quatre langues, désire se placer dans une famille, en qualité de dame de compagnie ou de gouvernante, dans une ville de saison comme Nice, Cannes, Monaco, Menton. — S'adresser au magasin du FRIAND, boulevard de la Condamine.

HOTEL DE RUSSIE

et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE

A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

HOTEL DE LA PAIX

Rue Basse, Monaco.

TABLE D'HÔTE. — PENSION.

HOTEL VICTORIA

(maison meublée). tenue par Erasme Rey.

Boulevard de la Condamine.

HOTEL-RESTAURANT DE MARSEILLE

TABLE D'HÔTE. — PENSION.

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE

TABLE D'HÔTE. — PENSION.

MONTE CARLO

HOTEL DE LONDRES

Appartements, chambres, table d'hôte

HOTEL D'ANGLETERRE

Rue du Tribunal, Monaco.

TABLE D'HÔTE. — PENSION.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1878

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Novembre.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPERATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPERATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	10	767.3	767.2	766.5	765.4	765.6	12.2	12.3	12.2	9.8					9.6
11	763.7	760.8	760.5	758.2	758.2	11.1	12.4	12.1	10.3	10.8	16.2	75	S E	voilé, pluie	
12	758.2	756.4	757.1	756.7	757.3	10.8	12.2	12.4	10.3	9.8	16.2	82	presq. calme	beau	
13	754.3	753.5	750.3	750.4	750.6	12.2	9.5	10.2	10.5	9.6	16.2	83	S E	pluie	
14	747.6	745.8	744.8	745.2	746.7	9.7	11.2	12.2	9.6	9.2	15.5	89	N O très fort	nuag. beau soir	
15	752.7	754.7	756.2	756.9	757.7	9.3	10.7	12.1	10.2	9.8	14.7	61	N O fort	très beau	
16	756.2	755.4	755.4	755.1	755.2	8.6	9.4	10.3	9.8	8.5	15.2	89	S E	pluie, orage soir	
DATES   10   11   12   13   14   15   16															
Observations: Maxima   12.2   12.5   12.5   11.3   12.4   12.2   10.4															
Minima   9.6   9.2   9.8   8.4   8.2   8.3   6.7															
Pluie tombée: 64 <sup>mm</sup>															